

REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
de Haute Garonne

ARRONDISSEMENT
de Toulouse

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE POUR L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE
EN REGION OCCITANIE - S.M.A.G.V « MANEO »
SEANCE DU 20 OCTOBRE 2021**

N°2021-04-03

Objet : Décision modificative n°2 Budget 2021

Nombre de conseillers		L'an deux mille vingt et un le vingt octobre, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Accueil des Gens du Voyage dans la Région Occitanie « Manéo », dûment convoqué, s'est réuni à 18H00, au siège du SMAGV MANEO - ZA de Bogues - 137 Avenue de Toulouse - 31750 ESCALQUENS, sous la Présidence du Président François NAPOLI.
En exercice	30	
Présents	11	
Ayant donné procuration	3	
Ayant pris part au vote	14	
Etaient présents	<u>Délégués Titulaires :</u> AYGAT Chantal, BONNAFE Robert, GASQUET Étienne, GRANGE Arlette, NAPOLI François, REMY Jean-Louis, ROLDAN Ana, SIGAL Sandrine, TERRANCLE Serge. <u>Délégués suppléants siégeant avec voix délibérative :</u> BEN SACI Djemel du fait de l'empêchement temporaire de Catherine GAVEN, CISSOU Jean-Marc du fait de l'empêchement temporaire de SEMPERBONI Patrice	
Ayant donné mandat :	CARDEILLHAC-PUGENS Etienne procuration à NAPOLI François	
Date de la convocation :	Une première convocation datée du 04 octobre 2021 a été transmise pour une séance avec quorum prévue le 11 octobre 2021. En l'absence du quorum le 11 octobre 2021, et en application des dispositions des articles L 2121-17 et L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée Délibérante a été conviée de nouveau par convocation du 12 octobre 2021, affichée le même jour.	
Secrétaire de séance :	Sandrine SIGAL	

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles R 5211-14 et R 5711-2 ;

Vu la délibération du Comité Syndical n°2021-01-03 en date du 15 Janvier 2021 adoptant le Budget Primitif 2021,

Vu le rapport du 12 octobre 2021 adressé aux membres de l'Assemblée Délibérante

Il est rendu compte de la nécessité d'effectuer une décision modificative n°2 au budget primitif 2021 du Syndicat Mixte pour l'accueil des gens du voyage en Occitanie MANEO.

Il est précisé que les mouvements de crédits inscrits à la décision modificative correspondent à la prise en charge par le SMAGV-MANEO de travaux demandés par les EPCI :

- WA Concept – Migration logiciel Web Secure sur l'aire Escalquens pour 8 514 €
- WA Concept–Changement des électrovannes sur l'aire d'Escalquens 4 740 €
- Prise en compte des levées de réserves des contrôles des installations électriques sur les aires du Sicoval :

- Escaiquens : 1 595 €.
- Ramonville : 1 652 €.
- Auzeville/Castanet : 3 170 €
- Labège : 4 021 €.

- THOMAS – Remplacement plomberie Revel : 5 455 €

Intitulés budgétaires	DM n° 02	DM n° 02
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement - Dépenses		
011 – charges à caractère générale	29 427 €	
Section de fonctionnement - Recettes		
70 - Produits des Services		29 427 €
TOTAUX Section de fonctionnement		

Après avoir l'exposé, le Conseil du Syndicat, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **Article 1 :** Accepte les écritures comptables de la décision modificative n°02 décrites ci-dessus pour le budget principal 2021 du SMAGV-MANEO,
- **Article 2 :** Autorise le Président ou son représentant à signer tout document utile à la réalisation et au suivi de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme.

Le Président du SMAGV-MANEO
François NAPOLI

Délibération N°2021-04-03

Le Président du Syndicat soussigné,

Certifie exécutoire le présent acte,

- Publié / Notifié le

26 OCT. 2021

- Déposé à la Préfecture le :

26 OCT. 2021

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse - sis 68 rue Raymond IV, B.P. 7007, 31068 Toulouse Cedex 07 - dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de l'affichage de l'acte. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible sur le site Internet www.telerecours.fr.